



AVIS D'ENQUETE

Conformément aux dispositions légales, la Municipalité de Moudon soumet à l'enquête publique, du 1^{er} mai au 30 mai 2024, le projet de :

Modification des limites entre les parcelles 291, 301, DDP 331 et les Domaines publics communaux DP 4 et 122 : au lieu-dit « Chemin des Vignes ».

- Décadastration d'une surface d'environ 2'827 m² provenant de la parcelle 301 et du DDP 331, propriété de la Commune de Moudon, à transférer au domaine public communal (DP 4).

- Décadastration d'une surface d'environ 128 m² provenant de la parcelle 291, propriété de la Commune de Moudon, à transférer au domaine public communal (DP 4).

- Décadastration d'une surface d'environ 44 m² provenant de la parcelle 301, propriété Commune de Moudon, et du DDP 331, propriété Football-Club Moudon, à transférer au domaine public communal (DP 122).

- Décadastration d'une surface d'environ 223 m² provenant de la parcelle 291, propriété de la Commune de Moudon, à transférer au domaine public communal (DP 122).

- Radiation de la servitude de passage public à pied et pour tous véhicules n° 18421 (011-2005/002723)

- Radiation de la servitude de passage à char en faveur de l'Etat de Vaud n° 19019 (011-2005/002724)

Le dossier, établi par le Bureau NPPR Ingénieurs et géomètres SA à Moudon, est déposé au Bureau technique communal où il peut être consulté, sur rendez-vous (021 905 88 86) pendant le délai d'enquête, soit 30 jours.

Les observations ou oppositions éventuelles sont à adresser directement sous pli recommandé à la Municipalité de Moudon, case postale, 1510 Moudon, durant le délai d'enquête.

La Municipalité